

## Groupe de travail "Élections professionnelles 2018"

### Ça patine !

**Un nouveau groupe de travail consacré à la préparation des élections professionnelles de fin 2018 s'est déroulé à Bercy le 6 octobre 2017, sous la présidence de Mme Braun-Lemaire, Secrétaire Générale des ministères économiques et financiers.**

**Le moins que l'on puisse dire est que rien de bien nouveau n'a émergé de cette séance, conclue après un peu plus d'une heure de débats.**

#### *Cartographie de Comités Techniques*

Un arrêté sera soumis pour avis à un Comité Technique ministériel, où figureront les parts respectives de femmes et d'hommes composant les effectifs pris en compte dans chaque Comité Technique. Cet arrêté doit être publié six mois avant l'élection.

Les effectifs, pris en compte au 1er janvier 2018, seront appréciés jusqu'à fin mars, afin de prendre en compte des mesures rétroactives.

#### *Commissions Administratives Paritaires*

Le nombre de représentants du personnel aux CAP sera de 1 titulaire et 1 suppléant, quand moins de 100 agents seront électeurs dans un grade.

Cette nouvelle disposition et la réduction du nombre de grades en catégorie C, amènent l'administration à justifier la fin de regroupements de grades opérés en 2011 et 2014 pour certaines CAP (en A et C notamment).

Toutefois, pour certaines directions, la représentation par grade reste problématique en raison du faible nombre d'électeurs. Il en est ainsi au niveau national à la DGCCRF et au SCL et

dans nombre de CAP au niveau local pour toutes les directions.

Interrogée sur la possibilité de déroger à la règle générale sur ces derniers cas, la DGFAP n'a toujours pas fait connaître sa position.

#### *Authentification de l'électeur par vote électronique*

Maintenant que le choix du vote électronique apparaît irrévocable, l'une des questions majeures à régler est : comment concilier un scrutin sécurisé et une procédure de vote la plus simple possible pour l'électeur ?

Dans cette optique, l'authentification de l'électeur est une étape très importante.

La présidente de séance a présenté les deux options encore en débat :

- Utilisation partielle du NIR (n° Sécurité Sociale), avec demande aléatoire de trois chiffres,
- Utilisation partielle de l'IBAN bancaire avec demande aléatoire de quatre chiffres.

La première proposition recueille un a priori favorable de la part de l'administration, mais reste soumis à l'accord de la CNIL (décision avant fin novembre).

L'utilisation du service FranceConnect resterait, quel que soit le choix définitif, une option facultative à la disposition de l'électeur.

Autre étape dans l'authentification de l'électeur, la création d'un mot de passe.

La proposition initiale était un mot de passe faible (8 chiffres) auquel aurait dû être rajoutée une question mystère (ex : Quel est le nom de ma rue ?).

La double saisie complexifiait le dispositif en rajoutant une étape dans le processus d'authentification.

Au final, la proposition d'un seul mot de passe mais renforcé (minimum 14 caractères) a été actée.

### **Date d'arrêts des actes de gestion**

Comme pour les élections précédentes, les directions s'engagent à stabiliser leurs effectifs au 1er septembre 2018 (mutations, changement de grade ou de corps...), sauf dossiers individuels exceptionnels.

L'agenda des réunions sur la préparation des élections professionnelles est très dense. La preuve, pas moins de quatre réunions au niveau ministériel sont au programme d'ici fin 2017.

Une phase de test en dimension réelle sera mise en œuvre au printemps 2018, pour connaître la fiabilité de l'ensemble du dispositif et corriger éventuellement certains aspects techniques.

**L'échéance se rapproche et le moins que l'on puisse dire est que de nombreux points restent en suspens, ne permettant pas une préparation optimale de ce rendez-vous électoral.**

## **Calendrier prévisionnel Élections du 29 novembre au 6 décembre 2018**

Juin 2018	Envoi des pré-listes électorales
<b>18 octobre</b>	<b>Date limite de dépôt des candidatures</b>
29 octobre	Affichage des listes électorales et des listes de candidats
9 novembre	Date limite de contestation des listes électorales
14 novembre	Date limite de mise en ligne des candidatures et professions de foi Transmission des moyens d'authentification permettant de participer au scrutin
<b>29 novembre</b>	<b>Début du vote</b>
<b>6 décembre</b>	<b>Fin des opérations électorales</b>

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ  
DE LA FEDERATION SUR :

<http://www.financesfo.fr/>